

[Charter in english](#)

Charte de Vie de la
Rencontre européenne 2025
des Danses de la Paix Universelle
à Bécours en Aveyron - FRANCE



*« Ces retrouvailles de la grande famille des Danses de la Paix Universelle
sont nées d'un rêve, et sont avant tout
un message d'Amour entre tous les peuples. »*

Cette charte a pour but d'établir quelques règles et conventions afin que tous et toutes, nous puissions vivre sereinement ces retrouvailles.

1 — Définition

Le camp des Danses de la Paix Universelle est centré sur ces danses chantées qui peuvent nous permettre de vivre une expérience profonde en nous-mêmes et à travers le groupe et qui visent l'unité dans la diversité. Cela permet d'adoucir les distinctions et les différences qui surgissent entre les gens en raison de leurs convictions... C'est donc un temps de partage dans les danses, mais aussi dans les repas pris en commun et dans la vie du camp. Ce n'est pas un festival, ni un espace ouvert à tous les possibles, ni un temps de retraite spirituelle. Nous vous invitons à en faire la découverte.

2 — Privilégier l'unité du groupe

La proposition est de participer à la semaine entière afin de créer l'unité du groupe et d'approfondir le voyage à travers les danses de la paix, les ateliers «voix, chants, mouvements et créativité », les cercles de paroles et la vie partagée dans la nature.

3 — Place des ateliers par rapport aux danses

Le camp donne la priorité aux Danses de la Paix. Pour cette raison, les ateliers de l'après-midi, en lien avec les Danses de la Paix, sont en nombre limité mais suffisamment diversifiés. Ils auront lieu en dehors des temps réservés aux danses et aux rassemblements. Ces ateliers seront offerts par des participants en accord passé avec les mentors et organisateurs. Le camp n'est pas un lieu où exercer une activité rémunérée (ex : soins).

4 — Règles de vie du camp

Le camp est un espace non-fumeur, sans alcool, ni drogue.

Pour le bon fonctionnement de celui-ci, il est demandé de :

- respecter les horaires des repas et de toutes les activités auxquelles on veut participer.
- S'inscrire à la roue des services. La roue des services est la contribution de chacune et chacun à la vie du camp. Nous vous demandons d'offrir environ 3h de votre temps dans la semaine au service du camp, pour aider à diverses tâches. Il s'agit en général d'une expérience agréable qui permet d'approfondir les liens. Un tableau sera à remplir à votre arrivée.

5 — Enfants - Ados (*décharge à signer et à renvoyer ou apporter au camp*)

Les enfants et les ados sont les bienvenus dans le camp, cependant ils sont placés sous l'entière responsabilité de leurs parents qui devront en assurer la surveillance, en dehors des temps de prise en charge par l'animateur-trice. Les enfants devront rester dans le champ visuel de leurs parents ou adulte responsable.

Nous pouvons tous être attentifs au bien-être des enfants et se sentir capable de donner des conseils en matière de sécurité et de bon comportement.

La nudité est acceptée pour les enfants jusqu'à 5 ans, sauf dans les espaces

collectifs et lieux d'activités pour raison d'hygiène.

Espace enfants

Un programme quotidien d'activités artistiques, musique, jeux créatifs sera proposé aux enfants dans un espace qui leur sera dédié.

Espace Adolescents/pré adolescents

Un espace sera réservé aux adolescents avec des activités adaptées et co-crées avec eux.

6 — Respect des autres

Afin de permettre à tous les participants au camp de se reposer, de passer une bonne nuit de sommeil et d'être frais et dispos pour les activités matinales, nous demandons de ne plus faire de bruit de 22h30 à 8 h du matin, ainsi qu'à l'heure de la sieste, entre 14h et 16h.

7 — Portables

Les téléphones seront éteints sur le camp, une autre façon d'expérimenter l'attention que l'on peut porter à l'autre, à soi-même et à la nature.

S'il est nécessaire de téléphoner à quelqu'un en dehors du camp, il est possible de le faire loin des espaces collectifs ou en envoyant des messages en silence sous sa tente.

8 — Communication / rassemblement/Espace infos

Tous les jours des temps de rassemblement permettent de réunir les participants et de réguler la vie du camp : des informations sur le camp et le programme du jour sont communiqués par les organisateurs, les responsables de sessions de danse et ateliers ainsi que les participants si besoin.

Les infos du jour seront également affichées au point infos, où vous pourrez également trouver différents renseignements (plan du site, magasins locaux, lieu pour retirer de l'argent, objets perdus, carte locale...)

9 — Environnement

Le camp nous permet de vivre au plus près de la nature et de la respecter. C'est une merveilleuse occasion d'en faire l'expérience.

Les feux ne sont pas autorisés sur le camp. Vigilance sur la consommation d'eau et sur le tri des déchets.

10 — Respect du lieu qui nous accueille

L'espace cuisine du camp n'est pas accessible à toute heure, ni à toute personne. Cet espace est réservé aux cuisiniers et aux aides.

Ce lieu ne peut pas accueillir vos animaux domestiques.

11 — Nourriture

Le camp est en pension complète, les repas sont bio, vegan et sans gluten. Vous pourrez noter vos allergies sur le formulaire à l'inscription.

Pour les régimes particuliers où vous ne pourriez pas être en pension complète, nous contacter.

12 — Santé

Une équipe est présente sur le site pour répondre aux accidents et aux urgences. Une trousse de premiers secours entièrement équipée se trouve dans l'Espace Infos.

Tous les participants sont responsables de leur santé et de leur bien-être, ainsi que de ceux de leurs enfants.

En cas de maladie contagieuse déclarée pendant le camp, contacter aussitôt les organisateurs et prendre rendez-vous avec un médecin. Suivre son avis par respect de la collectivité.

13 — Hygiène

Il est particulièrement important de veiller à l'hygiène lorsque l'on campe ensemble. Il peut faire très chaud et les installations sont plus rudimentaires que celles auxquelles nous sommes habitués à la maison. La proximité des uns et des autres augmente le risque de propagation de microbes.

Grands et petits veillent au lavage des mains, particulièrement après chaque passage aux toilettes et avant les repas pour éviter la propagation des bactéries, des maladies...

Avant le camp, les participants vérifient qu'ils n'ont ni lentes, ni poux, tout particulièrement dans les cheveux des enfants.

Merci d'apporter de préférence des produits biologiques pour la toilette.

14 — Tenue vestimentaire pour les DPU et les ateliers

Venir dans des vêtements propres et adaptés à la météo. Aucune tenue spécifique n'est demandée.

Possibilité d'apporter des vêtements festifs pour des soirées particulières.

Toutefois et même en période de grande chaleur, les hommes évitent de se mettre torse nu car cela peut gêner certains participants.

14 — Voitures

Afin d'être dans un espace le plus agréable possible, nous vous invitons à garer votre véhicule sur le parking prévu après son déchargement.

Les camping-cars ou assimilés sont autorisés à séjourner dans l'espace dédié, pour les personnes qui y dorment.

15 — Enregistrement audio vidéo

L'enregistrement audio, s'il reste discret et à l'extérieur du cercle peut être toléré pendant les DPU et les ateliers de chants. Les portables ou enregistreurs ne peuvent être déposés au centre. Il n'est pas possible de filmer pendant les séances de DPU. Les guides qui souhaitent enregistrer ou filmer une ou deux danses qu'ils ont particulièrement appréciées s'adressent directement au guide en dehors des sessions de DPU afin de ne pas altérer l'énergie.

16 — Marché

En milieu de semaine, un petit marché est prévu pour la vente (ou le troc) d'objets divers. Il peut s'agir de créations personnelles, artisanales, artistiques, musicales... pour une vente personnelle ou à titre associatif et/ou humanitaire. La boutique du cœur de l'association proposera ses articles avec le logo des Danses de la Paix Universelle.

17 — Règlement et Annulation

Votre inscription ne sera effective qu'à réception de votre paiement.

En cas d'annulation de notre part, vous serez intégralement remboursé.

En cas d'annulation de votre part, sauf cas de force majeure :

- Avant le 10 juillet : un montant de 30% sera gardé par l'association sur le montant total payé (avec un maximum de 180€ retenus).
- A partir du 10 juillet 2024 : la totalité du montant du camp sera gardé.

Dans les 2 cas, si vous trouvez quelqu'un qui vous remplace, nous vous rembourserons intégralement.

18 — Arrivée/départ

Il n'est pas possible de camper sur place en dehors du camp qui se déroule du dimanche 10 août à partir de 15 h au dimanche 17 août départ avant 11h30.

*En vous demandant de respecter cette charte,
nous souhaitons offrir à chacun-e
une atmosphère sécurisante et enrichissante
qui nous permette de tirer pleinement parti
de l'expérience de ce camp.*

Merci pour votre compréhension.

Très belles retrouvailles à toutes et à tous !

L'équipe d'organisation : Béatrix, Fabienne, Helen, Michelle, Patricia et Terry.



dancesdelapaixuniverselle.fr